



Conseil économique et social

Distr. générale
17 novembre 2015
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixantième session

14-24 mars 2016

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session

extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée

« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par Tabitha Cumi Foundation, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La présente déclaration n'a pas fait l'objet d'une relecture sur le fond par les services d'édition.



Déclaration

Les tendances mondiales du terrorisme, l'insurrection qui sévit dans plusieurs pays africains, les mutilations, les viols et l'enlèvement récent de plus de deux cents jeunes filles à Chibok, dans le nord-est du Nigeria, et dans d'autres endroits ont porté un coup fatal aux efforts déployés au fil des ans par les gouvernements, les partenaires internationaux de développement et les organisations de la société civile pour inscrire les filles à l'école et les y garder jusqu'à la fin de leurs études, en particulier dans les zones de conflit. Compte tenu de l'insurrection dans plusieurs régions du Nigeria, certaines régions du pays sont supposées être relativement sûres et ont accueilli un grand nombre de personnes déplacées en provenance des zones touchées. En raison du coût élevé de la vie dans les régions métropolitaines, ces personnes déplacées s'installent dans les zones rurales qui sont plus accessibles. Nous supposons que la tendance est identique pour les autres pays africains confrontés au même défi. Les agents de sécurité ont découvert que les localités isolées servent de repaires sûres pour des criminels qui collaborent parfois avec des filles naïves. Personne ne sera surpris d'apprendre qu'au Nigeria, des kamikazes adolescentes ont été formées et utilisées pour faire exploser des bombes à travers le pays, ce qui est étranger à notre culture, à notre tradition et à nos croyances religieuses. La crainte de voir des jeunes filles naïves recrutées ou entraînées dans des actes de terrorisme et ces communautés servir de terreau aux femmes terroristes constitue un problème très préoccupant, qui requiert d'urgence l'attention des dirigeants du monde entier, des acteurs étatiques, des partenaires internationaux de développement, des organisations non-gouvernementales et des organisations communautaires.

Nous perdons progressivement la lutte pour l'éducation des filles que nous étions près de remporter puisque, à l'heure actuelle, les parents et les communautés ne sont plus intéressés à envoyer leurs filles à l'école par crainte d'enlèvement, de viol ou de recrutement comme kamikazes. Les adolescentes manquent de zèle pour résister à certains maux auxquels elles sont exposées. Il est donc urgent de rétablir la confiance des filles vivant dans des zones abritant des insurgés, en leur faisant comprendre qu'elles peuvent terminer leurs études et se préparer mentalement à affronter les défis actuels sans perdre espoir.

Nous plaidons pour des espaces communautaires sûrs pour les filles vivant dans des zones touchées par l'insurrection. La nécessité de créer de tels espaces communautaires sûrs pour les filles ne saurait être surestimée, car avant même que des conflits éclatent ou des catastrophes naturelles surviennent, les adolescentes se seraient aussitôt transformées en adultes. Ce passage de l'enfance à l'âge adulte est façonné par des attentes rigides, qui font perdre aux adolescentes tous les bienfaits de l'enfance. Dans les situations de conflit et de déplacement, les institutions, les systèmes et la cohésion sociale qui appuient normalement la promotion des filles, les protègent de la violence et défendent leurs droits fondamentaux sont affaiblis ou détruits. Les structures familiales et communautaires se brisent, tandis que les traditions et les normes sociales se désintègrent, affectant exclusivement les adolescentes par des moyens dévastateurs. Les adolescentes dans un contexte humanitaire ne devraient pas seulement être considérées du point de vue de leur vulnérabilité, mais également de celui du grand rôle qu'elles peuvent jouer dans la transformation de leurs familles et communautés, même en cas de crise.

Il est de plus en plus reconnu que l'investissement dans l'autonomisation économique et sociale des filles peut réduire les risques de leur exposition à la

violence et constitue un moyen efficace d'aller de l'avant sur la voie du développement durable. De même, les situations de conflit et de crise mènent souvent à l'évolution des rôles qui échoient aux sexes, ce qui ouvre la voie à des changements sociaux positifs et pourrait changer les normes sexuelles pour le mieux. La création d'espaces sûrs permet aux filles de se rencontrer pour apprendre et se doter des compétences de survie nécessaires pour une telle époque, puisqu'elles y vivent. Nous sommes tous conscients que les espaces publics sont habituellement dominés par les hommes et les garçons et, par conséquent, les filles ne disposent pas d'espaces qui leur sont propres. Ces espaces sûrs peuvent être une plateforme pour développer l'estime de soi et renforcer la confiance des filles en période de crise. Dans un tel moment où les camps de réfugiés et de personnes déplacées se dressent partout, nous demandons instamment que des espaces sûrs pour les filles soient introduits dans les différents camps pour permettre aux adolescentes de disposer d'un endroit où elles peuvent partager leurs expériences et s'encourager les unes les autres, répondant ainsi aux questions ayant des retentissements sur leur vie et leurs communautés.

Nous demandons que la création d'espaces sûrs pour les filles dans les zones de crise soit d'une importance cruciale pour le développement durable lors de la sixième et prochaine session de la Commission de la condition de la femme.
